

# Une route de quartier fâche les riverains

olivier wyser

Publié le 30 mai 2008

Temps de lecture estimé : 2 minutes

Assemblée communale haute en couleur, mercredi soir à Lentigny. Les citoyens de La Brillaz ont refusé, par 57 voix contre 11, un crédit d'étude de 50 000 francs proposé par le Conseil communal, concernant la route de Chaffeiru, à Lentigny. Un débat de longue haleine a permis à chacun de se faire entendre. Les riverains refusent catégoriquement que la fameuse route soit l'unique voie d'accès au futur quartier de la Grande-Fin, où l'on prévoit l'implantation de plus de 30 villas. Le Conseil communal estime pour sa part que la route peut supporter ce surplus de trafic par l'aménagement d'une zone 30 km/h. Les bordiers reprochent à l'exécutif de ne pas envisager toutes les solutions possibles. Le Conseil communal a écarté la possibilité de créer une route collectrice qui relierait l'entrée du village à la Grande Fin, mais qui comporte le désavantage de couper en deux un terrain agricole. Les habitants des abords de la route de Chaffeiru demandent un projet qui tienne compte de tout le monde, des riverains comme de l'agriculteur. C'est la mort dans l'âme que certains habitants ont refusé le crédit d'étude, car cette route a réellement besoin d'être aménagée. Ils ne veulent toutefois pas entendre parler de ces aménagements dans le cadre d'un accès à un nouveau quartier de villas. Du côté des investissements, les 88 citoyens présents ont accepté la réfection d'un appartement situé dans le bâtiment communal d'Onnens. Cet appartement de cinq pièces n'a jamais été refait depuis une trentaine d'années. Coût de la rénovation: 108 000 francs. L'assemblée a également accepté de payer 32 000 fr. en faveur de la bibliothèque régionale d'Avry (BRA), qui vient de prendre possession de ses nouveaux locaux au CO Sarine-Ouest. Un crédit additionnel de 114 000 fr. pour la réfection du puits de Lentigny. Le devis initial prévoyait un coût de 253 000 francs. La nécessité de réaliser des infrastructures supplémentaires fait bondir la facture à 367 000 francs. Les comptes 2007 affichent un bénéfice de 565 000 fr. pour un total de charges de 7,5 mio, alors que le budget prévoyait un déficit de 130 000 fr. Grâce à l'arrivée de 72 nouveaux contribuables, l'impôt sur le revenu a permis d'enregistrer 475 000 fr. supplémentaires. L'assemblée a accepté ces comptes 2007 ainsi que divers amortissements pour 50 000 francs. Pas moins de 450 000 fr. ont été alloués aux réserves, pour les bâtiments et les routes. I